

L3 ev. des Oroids de l'Homme 45921 Dridens Codex 9 Tél : 02 36 71 90 10 brail : Grayion presidence d'arrèses fo

> N/Ref.:225becF222 Objet: Avis PC Ardon Contect: Dayld MEOT

Madame la Préfets 181 Rue de Bourgogne 45000 Origans

Orléans, le 30 novembre 2022

Madame la Préfète,

Nous avons pris connaissance du projet de centrale photovoltaique sur la commune d'ARDON porté par la société GDSOL sur une surface de 48ha,

Le site n'est plus déclaré à la PAC depuis plus de 10 ans, de plus, une étude pédologique a été réalisée avec une moyenne pondérée de 2,2/8 de potentiel agronomique.

De ca fait, le projet s'inscrit dans la doctrine du Loiret en matière de développement du photovoitaique.

Compte tenu de la très grande superficie du projet, la collaboration avec un éleveur local resterait maigré tout un plus et permettrait à un agriculteur de compléter se ressource fourragère et de générer un revenu complémentaire. Nous encourageons le porteur de projet à explorer cette possibilité.

Nous émettons un avis feverable au projet.

Veuillez croire, Madame la Préfète, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président de la Chambre d'agriculture du Loiret

Jean-Marie FORTIN